

À quelques jours de la fête du mouton, le marché avicole enregistre des difficultés -notamment financières- suite à l'offre excédentaire, selon Choukri Jerrari, directeur général de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA), ce qui a impacté le retour sur investissement des éleveurs. Il faut constater que la situation paradoxale dont pâtissait le secteur se poursuit. En 2014, le secteur a été marqué par l'évolution de la production agricole, alors que les prix de vente à la ferme du poulet continuaient de baisser. Aujourd'hui, le même scénario se produit. «La marché du poulet de chair traverse une mauvaise passe. Malgré une lé-

L'aviculture bat de l'aile

● **Le secteur avicole continue d'enregistrer des pertes. L'abondance de l'offre a engendré un déséquilibre sur le marché. En cette période de l'Aïd, la situation empire.**

gère hausse des prix la semaine dernière, pour se stabiliser à 12 DH/kg, celle-ci demeure insignifiante», déplore Choukri Jerrari. Il précise que la baisse de la demande a également contribué à la baisse de l'activité du secteur, causant ainsi un déséquilibre entre l'offre et la demande. L'abondance de l'offre a induit une chute à 11 DH/kg des prix du poulet de chair, ce qui se répercute négati-

vement sur les éleveurs, qui ont enregistré des pertes. D'ailleurs, pour rappel, le secteur avicole a connu une baisse de 2 MMDH de son chiffre d'affaires en 2014. Autre paramètre de la mauvaise santé du marché en cette période, la quasi rupture de l'activité. En effet, les éleveurs ont préféré plus ou moins «liquider le stock de poulet de chair» car la plupart de leurs ouvriers seront en

congé durant la fête, d'où les prix bradés. En principe, le secteur devrait connaître une reprise progressive 15 jours après l'aïd. Rappelons que le Maroc reste à la traîne en matière de consommation de viande blanche, en comparaison avec des pays comme la France, l'Espagne ou encore l'Arabie saoudite. En 2014, la consommation annuelle par individu a atteint 17 kg. Certes, une évolution considérable a été constatée par rapport aux années 1970 (2,3 kg par individu), mais la consommation marocaine demeure faible par rapport à celle française, par exemple, qui est de 23 kg/personne annuellement. ●

PAR **MARYEM OUAZZANI**
m.ouazzani@leseco.ma